

Règlement intérieur 2024/2025

Activités extra-scolaires

Familles Rurales du pays de Hédé-Tinténiac

INSCRIPTIONS

Pour que l'inscription soit définitive, vous devez avoir fourni l'ensemble des pièces ci-dessous :

- fiche d'inscription complétée
- certificat médical (multi-sports)
- signer le règlement intérieur
- effectuer le paiement (activité + adhésion)

L'inscription est effective pour toute l'année scolaire, 2 séances d'essai sont possibles

TARIFS

Adhésion 2025 : 29,50 €

Eveil multi-sport : 103 €

Créa'mains : 115 €

COMMUNICATION

Pour contacter les référents des ateliers vous pouvez les joindre :

Par téléphone au 06 43 58 45 24 (n'hésitez pas à laisser un message ou un sms)

Pour le créa'mains : creamains.frht@gmail.com

Pour le multi-sports : eveilmultisports.frht@gmail.com

Cette année nous vous proposons également d'adhérer aux groupes whatsapp, qui permettront de vous communiquer plus rapidement les informations (notamment en cas de report de l'activité) – à cocher sur le coupon disponible en bas du règlement pour accepter l'adhésion. En cas de refus nous communiquerons individuellement avec vous.

PERIODE D'ACTIVITE

Les activités se déroulent sur la période scolaire du 9 septembre 2024 au 10 juin 2024. Si nous devons annuler une séance, nous essaierions dans la mesure du possible de reporter la séance.

ARRIVEES ET DEPARTS DES ENFANTS

L'arrivée

Pour les familles l'ayant demandée, nous irons chercher les enfants à la garderie de l'école. Si vous emmenez votre enfant, merci de venir jusqu'au lieu de l'activité, et vous assurer de la présence de l'animateur.

Les absences

En cas d'annulation, nous vous préviendrons le plus rapidement possible, et nous préviendrons également les garderies des écoles. Pour les enfants qui viennent seuls aux activités (âgés de plus de 8 ans), il est de votre responsabilité de les informer par vos propres moyens.

Si votre enfant est absent, merci de nous en faire part en amont via le groupe whatsapp, par sms ou mail (merci de privilégier le whatsapp ou le sms si vous nous prévenez dans la journée de l'activité).

Les départs

Si vous avez autorisé sur la feuille d'inscription votre enfant (+ de 8 ans) à partir seul de l'activité, cette autorisation est valable pour toute l'année, sans contrôle de notre part.

Si vous souhaitez que le départ seul soit occasionnel, merci de nous en faire part par SMS ou mail (si cette information nous parvient le jour de l'activité, merci de privilégier le sms).

Si vous souhaitez qu'une autre personne vienne chercher votre enfant, merci de nous en faire part par SMS ou mail (si cette information nous parvient le jour de l'activité, merci de privilégier le sms).

TENUE ET MATERIEL

Pour le multi-sports, nous recommandons une tenue de sport et des baskets propres.

Pour les ateliers créatifs, nous recommandons le port de vêtements qui ne craignent rien pour les activités pouvant être salissantes (peinture ...)

Nous vous transmettrons au fur et à mesure si nous avons d'autres recommandations.

ASSURANCES

Votre enfant doit avoir une assurance responsabilité civile et nous vous recommandons fortement d'avoir une assurance type « extra-scolaire » en complément.

REGLES DE VIE

Nous demandons à chaque adhérent (famille) de respecter le personnel, le matériel, les locaux.

En cas de non-respect, l'association se réserve le droit d'exclure l'enfant de l'activité.

Coupon réponse à nous retourner

.....
Attestation règlement intérieur activités extra-scolaires Familles Rurales Hédé-Tinténiac

Votre nom et prénom.....

Responsable de l'enfant.....

J'atteste accepter le règlement intérieur dans sa totalité et que mon enfant est bien couvert par les assurances.

J'accepte que mon numéro de téléphone soit utilisé dans un groupe whatsapp, pour être prévenu rapidement de toutes informations concernant les ateliers. (en cas de non acceptation, je consulterai régulièrement mes mails, sms pour être informé de l'actualité – matériel, annulation...)

Date

Signature